Service Académique d'Information et d'Orientation

SAIO/16-723-82 du 21/11/2016

POSTE VACANT DE COORDONNATEUR PROJET IEJ

Destinataires : Mesdames et Messieurs les personnels titulaires ou en CDI de l'Education Nationale

Dossier suivi par : Mme GAYDON, chargée de mission MLDS - Tel : 04 42 91 70 20 ; gwenaelle.gaydon@ac-aix-marseille.fr

Un poste de coordonnateur du projet IEJ est à pourvoir à compter du 1er janvier 2017.
Ce poste est localisé au CIO Marseille Centre.
Les personnes intéressées sont invitées à se reporter à la fiche de poste ci-jointe et doivent envoyer leur dossier de candidature au plus tard **le vendredi 2 décembre 2016 par voie électronique** à :

Mme Gwenaelle Gaydon, chargée de mission MLDS :
gwenaelle.gaydon@ac-aix-marseille.fr

Les candidatures devront être assorties :

- D'une lettre de motivation
- D'un curriculum vitae
- Du dernier compte rendu d'entretien professionnel
- De toute pièce jugée utile à la valorisation du dossier

Un exemplaire devra être transmis parallèlement par la voie hiérarchique.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Blandine BRIOUDE, Secrétaire Générale Adjointe de l'Académie d'Aix-Marseille

FICHE DE POSTE

COORDONNATEUR PROJET IEJ

I-SITUATION DU POSTE

Le Projet Initiative Emploi des Jeunes (IEJ) est un projet à financement européen à destination des jeunes NEETs (Neither in Employment not in Education or Training) en lien avec les PSAD (Plateformes de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs) du département des Bouches du Rhône. Ce projet a débuté en janvier 2016 et s'achèvera en juin 2017.
Ce projet à visée expérimentale a pour objectif de repérer, entrer en contact puis accompagner ces jeunes sans solution ayant décroché du système scolaire vers une solution positive pérenne. Pour ce faire des Chargés D'Information et de Suivi (CDIS) ont été recrutés afin d'animer une plateforme téléphonique pour accrocher les jeunes, puis entrer en contact avec eux pour les accompagner vers un partenaire de la PSAD qui sera à même de lui proposer une solution.

II-MISSION

Coordonner l'équipe des Chargés D'Information et de Suivi (CDIS) dans leurs missions quotidiennes en accompagnant ces derniers jusque sur les territoires des PSAD. Le coordonnateur aura aussi pour mission de valider les propositions faites par les CDIS et ainsi accélérer le processus de mise en lien entre le jeune et le partenaire associé.

III-ACTIVITES

1. Coordination des acteurs
   - Animation et régulation de l'équipe des CDIS.
   - Contacts avec les responsables de PSAD.
   - Liaisons avec les différents partenaires.
   - Coordination avec le pilote du projet et le GIP porteur financier du projet.
2. Validation des propositions des CDIS
   - Etude de cas et échanges avec chacun des CDIS.
   - Echanges avec le ou les partenaires sollicités.
   - Sollicitation de nouveaux partenaires.
3. Coordination de l'action
   - S'assurer de la réalisation des opérations conformément aux attendus du projet
   - Faire des bilans réguliers pour les différents partenaires institutionnels ou non.
   - Utiliser les outils mis à la disposition du coordonnateur pour assurer le suivi des différents aspects du projet
   - Assurer la transmission des informations à tous les échelons hiérarchiques.

IV-COMPETENCES REQUISES ET CONDITIONS D'EXERCICE

- Etre CDI ou titulaire Education Nationale
- Organisation (autonomie, piloter un projet)
- Rigueur (appliquer les règles et les procédures)
- Travail d'équipe, adaptabilité (encadrer, animer une équipe)
- Initier et conduire des partenariats
- Maîtriser les TICE
- Savoir rendre compte
- Respect de la hiérarchie

V-CONTEXTE D'EXERCICE

Le coordonnateur IEJ exerce ses fonctions au sein du CIO Centre situé boulevard Barral dans le 8ème arrondissement de Marseille. Les interventions au sein des PSAD et les réunions avec les différents partenaires peuvent conduire le coordonnateur à se déplacer sur l'ensemble du département 13. Le coordonnateur est placé sous l'autorité du chef de projet.
Le coordonnateur IEJ exerce ses missions à hauteur de 1607 heures annuelles et bénéficie de 54 jours de congés annuels.